

En complément de la révision du PLU, il était important de pouvoir réaliser un cahier de recommandations architecturales spécifique à la ville de Lamorlaye. Ce cahier, qui vise à servir de guide lors de l'élaboration des projets, est composé de plusieurs fiches comprenant sur la première page le descriptif du constat existant et au verso «les recommandations».

Les fiches sont classées par thème pour aborder les différentes composantes du patrimoine bâti :

- Analyse du bâti par époque (implantation, volume, toiture, façade).
- Type d'habitat (individuel ou collectif).
- Matériaux.
- Détails constructifs.
- Modénatures, portes et volets.
- Clôtures.
- Plantations.
- Couleurs.
- Architecture contemporaine.
- Approche environnementale.

Tous les éléments qui constituent notre cadre de vie.

Les thèmes abordés forment un « tout » indissociable et cohérent pour améliorer et faire évoluer dans le temps le patrimoine bâti et paysager de la ville de Lamorlaye.

Ce cahier sera à votre disposition en mairie dès 2017.

Permettez-moi de remercier le Parc naturel régional Oise - Pays de France qui a accepté de financer intégralement ce cahier de recommandations architecturales dont la réalisation a été confiée au CAUE de l'Oise (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement).

Nous souhaitons que ce document soit utile et permette la préservation et l'enrichissement de notre patrimoine, l'objectif étant de promouvoir la qualité des constructions futures sur l'ensemble du territoire de notre commune.

Nicole LADURELLE

*Maire de Lamorlaye
Conseillère Départementale*

LAMORLAYE

La commune de Lamorlaye est généralement connue pour son domaine équestre, et le lotissement du Lys. Elle possède cependant un patrimoine architectural varié, allant des anciennes maisons proches de son église et des rues attenantes, aux maisons et immeubles des 19^e et 20^e siècles, dont la variété épouse les styles de l'époque.

Le présent cahier de recommandations architecturales vise à donner les conseils nécessaires en vue de préserver ce patrimoine et ses espaces extérieurs, jardins, boisements et clôtures, qui font toute la qualité de ce patrimoine dans les secteurs résidentiels.

Il devrait permettre par ses fiches détaillées de mieux comprendre le caractère spécifique de chaque architecture, et l'importance de leur mise en valeur dans le respect du cadre de vie du site inscrit de la vallée de La Nonette et de ses affluents.

Jean-Lucien GUENOUN

*Architecte des Bâtiments de France
Chef de l'Unité Départementale de
l'Architecture et du Patrimoine*

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France dont une des missions essentielles est la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti de nos villes et de nos villages, a le plaisir de vous proposer ce cahier de recommandations architecturales, conçu comme un guide pratique à consulter lorsque vous envisagerez des travaux de construction ou de rénovation.

Au travers de ces pages, vous découvrirez les différents types d'architecture présents dans la commune et les éléments architecturaux caractéristiques qui participent de la qualité du bâti de votre ville et qui fondent son identité.

Puisse ce guide vous accompagner dans vos projets afin que nos communes conservent la diversité et la qualité, tant appréciées, de leur paysage bâti.

Patrice MARCHAND

*Président du Parc naturel régional
Oise - Pays de France
Premier Vice-Président du Conseil
Départemental de l'Oise
Maire de Gouvieux*



Parc naturel régional Oise - Pays de France

CONTENU DU CAHIER

Maisons rurales

Maisons de bourg

Maisons 1870-1930

**Architecture « sociale » -
Maison ouvrière**

Le Lys - Maisons 1925-1945

**Le Lys - Maisons de 1945 à
aujourd'hui**

**Le Lys – Architecture
contemporaine**

**Ecuries - La maison
& le logement**

Collectifs

Maison de constructeur

Matériaux

Détails constructifs

Fenêtres

Portes et volets

Clôtures

Couleurs

Entretien

Architecture contemporaine

Approche environnementale

Jardins de bourg

Jardins d'extension urbaine

Jardins du domaine du Lys

Ce cahier a été contrôlé et approuvé par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Oise
Pour obtenir des informations techniques ou recevoir une aide à la formalisation d'un projet, prendre contact avec le Service Urbanisme, l'architecte du PNR ou un architecte du CAUE

Certains termes utilisés dans ce cahier font l'objet d'une définition dans le glossaire situé sur le revers intérieur droit (recto – verso) de la chemise contenant les fiches du cahier

Mai 2017

